



Département de la Seine Maritime
MAIRIE D'INCHEVILLE

Rue Jean Moulin

76117 INCHEVILLE
Tél : 02.35.50.30.43

E-mail : mairie@incheville.fr

Procès-Verbal du conseil Municipal du 5 JUIN 2026 (séance 1)

Date de la convocation :

29/05/2026

Date d'affichage :

29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Votants :

Pour :

Abstention : 0

Contre : 0

Etaient présents : M. Nicolas CATTEAU, Mme Elodie DEFRETIN, - M. Christophe ROUSSEL, Mme Déborah LEVASSEUR, Mr Christopher GRÉBOVAL, Mme Sabrina ROUSSEL, M. Jacques LANNEL, Mme Cindy BILLET, M. Laurent RIQUIER, Mme Anne-Sophie JOURDAIN, Mme Marie-Christine BREBION, M. Claude LAGOUGE, Mme Stéphanie POSTAIRE.

Absents excusés : - Mme Carole HAGNERELLE donne procuration à Mme Sabrina ROUSSEL
- M. Franck TRABUCCO donne procuration à Laurent RIQUIER

Absent non excusé :

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Mme Jacques LANNEL est élu secrétaire de séance.

Mme Gersende REGNIER est élue auxiliaire de séance

Désignation des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales

Le Conseil municipal est informé que, par arrêté en date du 6 mai 2026, les membres du Conseil municipal ont été convoqués par les services de la Préfecture afin de procéder à la désignation des délégués du Conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Il est précisé que, pour être candidat en qualité de délégué ou de suppléant, il est nécessaire de posséder la nationalité française et de jouir de ses droits civiques et politiques. Peuvent être élus délégués, suppléants ou remplaçants les conseillers municipaux ainsi que les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune concernée.

Le Conseil municipal est également informé que le scrutin est obligatoirement secret et ne peut, en conséquence, faire l'objet d'un vote à main levée.

Les délégués, délégués supplémentaires et leurs suppléants sont élus simultanément, sans débat, au scrutin secret par les conseillers municipaux.

L'élection se déroule sur une même liste respectant l'alternance entre les femmes et les hommes, selon le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. Il n'est donc pas possible de modifier l'ordre des candidats figurant sur la liste.

Il a été mis en place le bureau électoral :

· Président : Monsieur Nicolas CATTEAU, Maire

· Secrétaire : Monsieur Jacques LANNEL

· Les 2 conseillers plus âgés : Mme Marie-Christine BREBION – M. Claude LAGOUGE

· Les 2 conseillers plus jeunes : M. Christopher GRÉBOVAL – Mme Déborah LEVASSEUR

Election des 3 délégués titulaires :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	15
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	15
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)]	15
g. Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Election 1er ou 2nd tour	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
		En chiffres lettres	en toutes lettres
Liste conduite par Mme Elodie DEFRETIN	1er	15	Quinze

Election des 3 délégués suppléants :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	15
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	15
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)]	15
g. Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	Election 1er ou 2nd tour	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
		En chiffres lettres	en toutes lettres
Liste conduite par Elodie DEFRETIN	1 ^{er}	15	Quinze
	1 ^{er}		
	1 ^{er}		

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 :30

